

Règlement concours
2024 : « Gagnez un voyage organisé pour deux en Thaïlande & l'île de Phuket »
24 jours en terre d'exotisme

Salon International Tourisme Voyages

1. ADMISSIBILITÉ

- 1.1 Pour participer au concours, il suffit d'avoir 18 ans et plus et de dûment compléter le formulaire de participation disponible depuis le site Internet du Salon International Tourisme Voyages (www.salontourismevoyages.com) et hébergé sur le site web de Voyages Traditours (www.traditours.com) du 30 septembre au 3 novembre 2024. Les visiteurs du Salon International Tourisme Voyages pourront également s'inscrire sur les lieux de l'événement, du 1 au 3 novembre 2024 au Palais des congrès. Des publicités du concours seront publiées et diffusées sur la chaîne télé de Radio-Canada du 21 octobre au 5 novembre 2023 et dans La Presse + du 30 septembre au 3 novembre 2024.
- 1.2 Le concours « **Gagnez un voyage organisé pour deux en Thaïlande & l'île de Phuket** » est tenu par *Expo Média Inc.*, organisateur du Salon International Tourisme Voyages et se déroule au Québec.
- 1.3 Ce concours s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus. Sont exclus les employés, agents et représentants des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiducie ou autre entité légale contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

2. COMMENT PARTICIPER

- 2.1 Le formulaire de participation, disponible depuis le site web du Salon International Tourisme Voyages et hébergé sur le site web de Voyages Traditours, doit être dûment rempli. Les participants au concours devront répondre correctement à une question de connaissances générales et cocher l'endroit où ils ont entendu parler du concours : par l'entremise de La Presse+ et Lapresse.ca, de Radio-Canada, au Salon International Tourisme Voyages, ou autre. Les renseignements suivants sont également obligatoires pour valider votre inscription : nom, prénom, âge, adresse de courrier électronique ainsi que numéro de téléphone.
- 2.2 Au Salon International Tourisme Voyages, les visiteurs pourront participer sur les bornes iPad situées à l'entrée de l'événement ainsi qu'à celle située au kiosque de Voyages Traditours avant le dimanche 3 novembre 2024, 17 h.
- 2.3 Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi tous les formulaires complétés. Le tirage aura lieu chez Expo Media, promoteur du Salon International Tourisme Voyages, le mercredi 6 novembre 2024.
- 2.4 **Limites.** Une seule participation par personne sera acceptée pour la durée du concours. Les participants doivent respecter la limite précédente, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés. Le concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant au Québec, dont les véritables prénoms, noms, adresses électroniques ainsi que numéros de téléphone devront être inscrits sur le

formulaire de participation. Les noms d'emprunt, les noms porte-bonheur, les noms de personnes âgées de moins de 18 ans et toute autre substitution de noms ne pourront bénéficier du ou des prix offerts dans le cadre de ce concours.

Une seule participation par adresse courriel pour la durée du concours sera acceptée.

Le gagnant pourra voyager avec une personne majeure de son choix.

Aucune modification ne pourra être effectuée après la réservation.

Le prix devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra être substitué à un autre prix ou être échangé en partie ou en totalité contre de l'argent (non monnayable).

Dans l'éventualité où le voyage ou une portion du voyage ne serait pas utilisé, aucune compensation ne sera octroyée.

Les demandes de modifications de destination ou d'hôtel ne seront pas considérées. Les conditions ne sont pas négociables. Ce prix n'est pas monnayable ni transférable.

Les organisateurs du concours, les collaborateurs et Voyages Traditours se dégagent de toute responsabilité en cas de non-embarquement pour cause de force majeure. Dans ces circonstances la personne gagnante sera tenue d'assumer les frais liés aux hôtels, restaurants, taxis, téléphones et journées de travail perdues ; ces frais ne pourront faire l'objet d'une réclamation. Ils ne pourront être tenus responsables et aucune compensation ne sera octroyée, dans l'éventualité où une personne se voyait refuser l'accès au pays.

3. PRIX À GAGNER :

3.1 Description du prix offert :

Gagnez un voyage organisé pour deux de 24 jours en Thaïlande & l'île de Phuket

- Une valeur de 13 590 \$ taxes incluses.

- Deux (2) places sur un voyage organisé de 24 jours, en Thaïlande & l'île de Phuket sur un groupe régulier de 30 voyageurs maximum, excluant l'accompagnateur, parmi les départs offerts en 2025. Offert par Voyages Traditours. Une valeur de 13 590 \$ (6 795 \$ par personne).

4. CONDITIONS SPÉCIFIQUES AU PRIX À GAGNER :

4.1 Ce voyage comprend :

- Les vols internationaux Montréal / Bangkok et Phuket / Montréal
- Le vol intérieur Chiang Mai / Phuket
- Les taxes internationales et nationales d'aéroports
- Le fonds d'indemnisation OPC
- Les taxes et services
- Un accompagnateur Traditours durant tout le séjour
- Les services d'un guide national parlant français durant le circuit (jusqu'au jour 18)
- Le service d'écouteurs individuels pendant tout le circuit, à l'exception du séjour libre à Phuket (à partir de 15 participants)
- À l'arrivée, collier de fleurs de jasmin et cocktail de bienvenue à l'hôtel
- Tous les transports et les transferts en autocar climatisé
- 20 ou 21 nuitées en Thaïlande, dont : 19 nuitées en hôtels 4* & 2 nuitées dans un bungalow de jungle
- Le port complet des valises, durant le séjour en Thaïlande

- Les repas tels que mentionnés au programme (du déjeuner du jour 3 au déjeuner du jour 18), dont :
 - un dîner dans un restaurant-flottant sur le fleuve Chao Phraya
 - un souper-croisière sur le fleuve Chao Phraya
 - un dîner dans un restaurant-jardin à Si Satchanalai
 - un cours de cuisine traditionnelle thaïe, que nous dégusterons pour le souper, à Chiang Mai
- Les déjeuners à Phuket (du jour 19 au jour 23)
- Toutes les activités, visites, excursions et droits d'entrée mentionnés au programme, dont :

Bangkok

- Navigation sur le fleuve Chao Phraya et sur ses *klongs* (canaux)
- Visite du temple de l'Aube (Wat Arun), de style khmer
- Découverte du Grand Palais, du temple du Bouddha d'émeraude et du Wat Pho (temple du Bouddha couché)
- Visite du marché aux fleurs
- Visite de la maison Jim Thompson
- Spectacle de danse Khon

Kanchanaburi

- Visite du pont de la rivière Kwai
- Trajet en train sur la rivière Kwai offrant une vue spectaculaire sur la vallée
- Navigation en *long-tail* sur la rivière Kwai
- Visite du musée commémoratif de la construction du chemin de fer de Kanchanaburi

Bang Pa In

- Découverte du palais d'été royal, situé au centre d'un lac et entouré de magnifiques jardins

Ayutthaya

- Visite du temple Phanan Cheong
- Croisière en pirogue *long-tail* durant laquelle nous verrons un ensemble de résidences palatiales dans une végétation généreuse

Thépatan

- Visite d'un marché local
- Visite du Wat Thep Phithak Punnaram (temple du Bouddha blanc)

Korat

- Visite du village de Dan Kwian
- Visite du site préhistorique de Ban Prasat

Phimai & ses environs

- Visite de la réplique du temple d'Angkor
- Découverte de la forêt de Sai Ngam et de ses banians
- Visite d'une vannerie

Phu Rua

- Découverte du site du parc national de Phu Rua en pick up puis en randonnée pédestre
- Visite du temple Neramit Wipattasana dans le village de Dan Sai

Phitsanulok

- Promenade en cyclo-pousse pour visiter un marché local et assister au spectacle des « légumes volants »
- Visite du musée des traditions populaires
- Visite de la fabrique des statues de Bouddha

Si Satchanalai

- Traversée à pied de la passerelle suspendue vers le village de maisons de bois sur pilotis

Chiang Raï & ses environs

- Excursion en taxi-brousse à la rencontre des femmes Padaung aux longs cous
- Découverte du pont reliant le Myanmar et la Thaïlande à Mae Sai, ville située à l'extrême Nord du pays
- Visite du musée de l'Opium de Sop Ruak, dans le célèbre Triangle d'or
- Croisière en *long-tail* sur la rivière Kok jusqu'à Mae Yao afin de rencontrer la tribu Karen, isolée du reste du pays

Chiang Maï & ses environs

- Sortie *by night* afin de découvrir le marché de nuit de Chiang Maï et promenade en tuk tuk
- Visite de 4 ateliers d'artisanat ancestral; les ombrelles, l'orfèvrerie, la laque et la soie
- Visite du temple Doi Suthep offrant un magnifique panorama sur la région
- Visite d'une ferme d'orchidée

Note : l'ordre des visites pourra être modifié en raison des impératifs locaux. L'intégralité du programme sera néanmoins respectée.

Les coups de cœur inclus :

- Visite en pirogue du plus grand marché flottant de la Thaïlande, Damnoen Saduak
- Promenade dans le parc national d'Erawan, abritant des chutes dans une végétation luxuriante
- Visite du parc historique d'Ayutthaya, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Promenade dans le parc de Suan Hin Pha Ngam afin de découvrir l'étonnant ensemble de pitons calcaires
- Découverte à vélo du parc historique de Sukhotaï, dont les vestiges sont classés au patrimoine mondial de l'humanité
- Un véritable massage thaïlandais d'une heure à Chiang Raï : relaxation et sensation garanties!

- Visite du somptueux temple blanc à Chian Rai
- Rencontre inoubliable avec des éléphants dans un sanctuaire écoresponsable
- Un séjour balnéaire de 6 jours / 5 nuits à Phuket

Ne comprend pas :

Les dîners, les soupers et les activités à Phuket (du jour 18 au jour 23), les pourboires et les dépenses personnelles.

4.2 Conditions :

Le gagnant a jusqu'au 31 mars 2025 pour confirmer sa présence et celle de son compagnon de voyage. Le gagnant et son compagnon devront voyager sur le même départ.

Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée. En cas d'annulation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté. La revente de ce prix est interdite.

Advenant que la personne gagnante du voyage soit incapable de se prévaloir du prix tel qu'octroyé, aucune compensation ou substitution ne sera accordée.

La disponibilité de tout voyage réservé dans les 90 jours avant la date du départ est sujette à la confirmation des disponibilités aériennes par un conseiller en voyages Traditours. Le prix du voyage peut être sujet à changement selon les prix des itinéraires disponibles au moment de la réservation.

Il est de la responsabilité du gagnant de vérifier les restrictions relatives aux bagages auprès de Voyages Traditours, d'obtenir tout document exigé par les autorités gouvernementales compétentes des pays visités de même que les assurances voyages suggérées en ce qui a trait à ce prix. Les passeports doivent être valides pour une période excédant six (6) mois la date de retour prévue au Canada. Les exigences de vaccination en vigueur au Canada et dans les pays visités au moment du voyage doivent être respectées par le gagnant et son compagnon de voyage, Traditours décline toute responsabilité de conséquence à cet égard si les exigences ne sont pas respectées par le gagnant et son compagnon de voyage.

Des citoyens canadiens nés dans certains pays peuvent avoir besoin d'un visa, ou d'une exemption de visa (ETIAS) en plus de leur passeport valide. Une carte de résident permanent est exigée des résidents permanents et des immigrants reçus qui ne sont pas des citoyens canadiens. Les personnes ne présentant pas les documents requis peuvent se voir refuser l'embarquement par la compagnie aérienne ou les agents d'immigration. Les organisateurs du concours et toutes les parties impliquées au concours déclinent toute responsabilité à cet égard.

Tout frais et toute dépense autres que ceux mentionnés comme étant inclus seront à la charge de la personne gagnante et son invité, notamment, mais sans s'y limiter, assurances, vaccins, excursions facultatives et les achats personnels, tout service ou activité sportive avec supplément, breuvages et boissons alcoolisées, pourboires, le transport aller-retour du domicile, les frais d'accès à Internet, les appels téléphoniques locaux ou interurbains, les frais de service à la chambre, de minibar, les dépôts de sécurité, si requis, les dépenses de nature personnelle et les frais d'obtention des documents de voyage, le cas échéant.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 5.1 *Expo Média Inc., La Presse+, Voyages Traditours et leurs partenaires* ne seront pas tenus responsables à l'égard de tout événement pouvant empêcher ou retarder la prise de possession du prix.
- 5.2 Les commanditaires du concours ne sont pas responsables de la perte, de délais, d'erreur d'adressage, de retard des inscriptions ou d'inscriptions non reçues à la suite d'erreurs ou de manques techniques d'ordinateurs ou de logiciels ou d'autres raisons du même genre.
- 5.3 Les personnes gagnantes doivent consentir, si requis, à ce que leur nom et leur photo soient utilisés à des fins promotionnelles ou publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.
- 5.4 Expo Média Inc., La Presse+ et le fournisseur du prix ou leurs représentants ne pourront, en aucun cas, être tenus responsables de la perte, par quelque moyen que ce soit, d'un formulaire de participation.
- 5.5 Le gagnant et la personne qui l'accompagne devront signer une formule standard de déclaration et d'exonération de responsabilités préalablement à l'obtention du prix, dégageant ainsi les organisateurs du concours et les commanditaires de toute responsabilité quant à tout dommage qui pourrait découler de l'utilisation du prix.
- 5.6 Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans leurs établissements, des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.
- 5.7 Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 5.8 Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales, municipales et locales applicables. En participant au concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et accepté ce règlement.
- 5.9 Le règlement du concours est disponible sur le site www.salontourismevoyages.com. Les organisateurs et collaborateurs au concours n'assument aucune responsabilité quant aux inconvénients découlant de l'inaccessibilité du site, aux problèmes ou aux défauts techniques des réseaux ou des lignes téléphoniques, des serveurs, du matériel et du logiciel informatiques, des fureteurs et des bogues.
- 5.10 Les probabilités de gagner dépendent du nombre d'inscriptions valides reçues.
- 5.11 Ces conditions peuvent changer sans préavis.

6. CONDITIONS DE RÉCLAMATION DU PRIX

6.1 La réservation et les arrangements liés au voyage doivent être effectués auprès de Voyages Traditours au 1575 boul. de l'Avenir, bureau 150, Laval (QC), H7S 2N5, 514-907-7712, par nulle autre que la personne gagnante, uniquement et sans exception. Merci de vous identifier comme le gagnant du prix « **Gagnez un voyage organisé pour deux en Thaïlande & l'île de Phuket – 24 jours en terre d'exotisme** ».